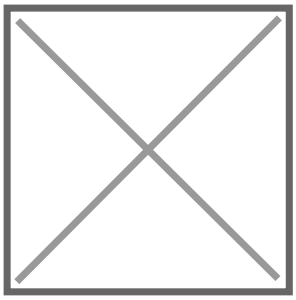
APPEL D’OFFRE

Constitution d'une Reserve d'Entreprises en vue d'Intervenir sous Etat d'Urgence



Direction de la Protection Civile

Portée : |
Avis n° :
Date de parution : 05/02/2026 | **Date de clotûre :** 10/02/2026

Domaine d'activité : Prestation intellectuelle

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Direction de la Protection Civile

DESCRIPTION

Avis de Pre-Qualification

Direction Generale de la Protection Civile (DGPC)

Cet avis a pour objet d'identifier et d'enregistrer les entrepreneurs et fournisseurs nationaux intéresses en vue d'intervenir dans le cadre d'acquisition de fournitures, de travaux et autres types d'interventions immédiates pour prévenir ou atténuer les conséquences d'une catastrophe naturelle et protéger les biens et les personnes clans le contexte d'un Etat d'Urgence déclare.

Les entrepreneurs et fournisseurs intéresses a s'enregistrer en vue de leur pré qualification par la Direction Generale de la Protection Civile (DGPC) et le cas échéant, être retenu pour l'exécution de marches de fournitures et de travaux sous un Etat d'Urgence déclaré, sont priés de retirer un Dossier pour la Pré-Qualification et de soumettre leur candidature suivant les formulaires faisant partie de ce Dossier.

La pré-qualification des candidats se fera sur la base de leurs capacités techniques, évaluées notamment à travers la disponibilité immédiate des équipements mobilisables, les qualifications et l'expérience du personnel technique, ainsi que la pertinence de leur expérience, tant générale que spécifique. L'analyse portera également sur la disponibilité, la qualité et le volume des fournitures en stock, ainsi que sur la capacité du candidat à assurer les livraisons dans des délais limites.

Les dossiers de Document pour la Pré-Qualification peuvent être retirés à partir du 02 février 2026 de 8 h a.m a.4h p.m (heures de bureau) auprès de la Direction Generale de la Protection Civile (DGPC) à l'adresse suivante : *Angle de Clercine 18 et Boulvard Toussaint Louverture.*

Le Document pour la Pré-Qualification peut aussi être télécharge à partir du site internet suivant: **www.protectioncivile.gouv.ht**

Les candidatures peuvent être soumises à la même adresse dans un délai maximum de trente (30) jours à partir de la date du présent Avis, la procédure d'enregistrement des candidatures restant ouverte.

Toute demande de renseignement doit être adressée par écrit à l'attention du responsable de marches publics de la Direction Generale de la Protection Civile (DGPC) à l'adresse suivante *: Angle de Clercine 18 et Boulvard Toussaint Louverture ou* par Téléphone au numéro (509) 31485474, ou par courrier électronique au cegueurphilome@gmail.com

Emmanuel Pierre
Directeur General